



Conseil Politique Régional Île-de-France

Mardi 16 janvier 2018

1. Coordination élu-es/parti ; contribution du groupe aux assises

Mounir Satouri excusé - Intervention d'Annie LAHMER, conseillère régionale

- Veuillez excuser l'absence de Mounir Satouri, président du groupe Alternative Écologiste et Sociale au conseil régional, qui ne peut être présent ce soir pour des raisons professionnelles mais participera avec plaisir au prochain CPR pour discuter avec nous toutes et tous des Assises et de la situation du groupe à la Région
- Je rappelle d'ailleurs la disponibilité du Président de groupe mais aussi de l'ensemble du groupe pour participer au processus des Assises et y contribuer, dans le respect de l'autonomie du CPR comme de l'ensemble des instances du parti
- Sans préempter le débat des Assises, qui doit être mené par notre mouvement de manière autonome et en toute indépendance, notre groupe peut apporter un certain nombre d'éléments et est à la disposition du mouvement pour contribuer de plusieurs manières :
 - le tissu associatif francilien : nous sommes en lien avec un certain nombre d'associations et pouvons participer aux réflexions sur les difficultés que celles-ci rencontrent, notamment suite aux coupes budgétaires opérées par le Gouvernement et par la Présidente de Région Valérie Pécresse, nous pouvons à notre échelle susciter la participation à notre processus des Assises et développer les liens avec ces associations,
 - nous rendrons compte régulièrement des points de convergence et de divergence avec les autres groupes de gauche de notre assemblée (communistes, PS, PRG), l'état des discussions et la teneur des échanges entre les différents mouvements présents dans l'institution,
 - nous pouvons être vecteurs de mobilisation, créer des ponts pour solliciter des échanges entre EELV et des représentantes/représentants d'autres mouvements
 - Notre groupe s'engage à faire des bilans d'étapes devant le CPR, expliquer en toute transparence comment se passe le quotidien au sein du groupe AES : les points forts et les points faibles, les difficultés que nous pourrions rencontrer, dans la continuité du premier bilan qui a avait été fait en toute sincérité lors du CPR qui avait suivi la création de notre groupe.

- Nous gardons en tête que cette aventure au conseil régional est une expérience. À ce titre, cette expérience qui n'est ni à diaboliser ni à idéaliser et ne dit rien des choix qui seront ceux de notre parti et des conclusions des Assises.
- Un séminaire de groupe aura lieu les 9 et 10 février, pendant celui-ci nous aborderons également la question des Assises et il sera même possible de rédiger une contribution.

2. Point sur la mobilisation autour du Fort de Vaujours

Didier Delpeyrou récolte actuellement les signatures d'élu-es afin d'interpeller les autorités et l'État sur le danger grave que représente pour l'environnement et pour la santé humaine le projet de carrière sur le site du fort de Vaujours. L'occasion de présenter aux membres du C.P.R. ce combat.

Intervention de Christian Tariou, Farid Djabali et Frédérique Denis.

Le fort de Vaujours est une zone de 40 ha située à cheval sur les départements 93 et 77. Ce site a été utilisé par le CEA pour des travaux, mises au point et essais, en particulier sur les détonateurs des armes nucléaires françaises. Le site est contaminé, des niveaux de pollutions radioactives très supérieurs à la normales y ont été mesurés par la CRIIRAD.

Le site a été acquis en 2010 par Saint-Gobain, qui projette d'y développer son usine Placoplâtre afin d'exploiter, à ciel ouvert, le très important gisement de gypse que contient le sous-sol. Ce projet menace directement et gravement la santé des personnes qui y seraient employées et celle des riverains. Il prévoit également des destructions environnementales, faunistiques et floristiques de grande ampleur.

Voici la description du projet par les collectifs « **sauvons la Dhuis** » et « **environnement 93** », qui mènent la contestation :

*« Les expérimentations toujours classées « secret défense » consistaient, entre autres, à tester la déformation de métaux au contact de l'explosif. Le CEA a donc pratiqué sur ce site des **tirs à l'air libre** et/ou en casemates laboratoires avec de l'**uranium**, du **béryllium**, du **plomb**, etc.*

Pour concevoir les explosifs chimiques des détonateurs, le CEA a utilisé des produits particulièrement toxiques dont certains nécessitaient d'être manipulés en scaphandre.

*Si l'on ajoute à cela la présence avérée de munitions non explosées datant de la seconde guerre mondiale, le **Fort de Vaujours est un site particulièrement sensible dans une zone fortement urbanisée.***

*Grâce aux actions que nous avons menées en 2014, il est désormais avéré que le **Fort** est bel et bien **contaminé à l'uranium**, un toxique chimique présentant une très forte radiotoxicité par inhalation.*

*Ainsi une **exposition** par contamination interne peut avoir sur le long terme des effets sur la santé tels que des **cancers** et des **leucémies**. Cela bien sûr n'exclut pas les autres risques liés aux pollutions chimiques, aux métaux lourds et aux munitions non explosées.*

***Des pollutions radioactives 70 fois supérieures au bruit de fond**, liées à la présence d'uranium ont donc été confirmées le **25 février 2014 en présence de la CRIIRAD** (Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité), l'ACRO (Association pour le Contrôle Radioactivité*

dans l'Ouest), l'IRSN (Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire) et l'ASN (Autorité de Sûreté Nucléaire).

Un projet à très hauts risques

Le Fort de Vaujours a été racheté en 2010 par la **société BP Placo** (anciennement Placoplâtre), **filiale du groupe Saint-Gobain**. Cette société, leader dans la fabrication de matériaux à base de plâtre (notamment le fameux « placo » très utilisé pour les cloisons intérieures, isolations, etc.), **désire détruire la colline pour y exploiter les sols riches en gypse** afin d'alimenter son usine de fabrication de Vaujours (93).

Ce projet titanesque et hasardeux nécessite le démantèlement de plusieurs centaines de bâtiments et d'infrastructures techniques enfouies, **le déplacement de millions de m³ de terres potentiellement contaminées**. Ce projet est susceptible de mettre en danger la santé des travailleurs et des populations riveraines.

3. Présentation des axes de travail du nouveau BER

1. Communication :

Soutien aux groupes locaux / militant.e.s dans la communication externe par une meilleure connaissance des outils numériques à disposition (formation), création d'outils par l'IdF à destination des autres GL (format de tracts, affiches et EDL -> nécessité de faire appel à des prestataires). Améliorer la connaissance des militant.e.s par la constitution d'un espace partagé pour la mémoire du parti. Renforcer la visibilité sur les RS en constituant des groupes de relais et aller chercher les médias.

2. Relations élu.es :

Mise en place d'une coordination entre les élu.e.s (territorialisation de la FEVE) pour permettre l'échange d'infos et de pratiques et mener des actions conjointes. Ce groupe de travail aura également à sa charge la veille institutionnelle et normative.

La formation des élu.e.s et des candidat.e.s aux prochaines élections locales d'un point de vue technique de l'exercice du mandat mais également en vue des négociations avec les forces politiques à venir.

3. Accueil / formation / adhésion

Mise en place de rencontre trimestrielle avec les nouveaux-elles adhérent.e.s ainsi que d'une analyse de leur sociologie, parcours pour mieux connaître celles et ceux qui nous rejoignent.

Ce bilan permettra de monter vers quel.le.s électeurs-trices nous avons besoin d'aller en priorité.

Recensement des besoins de formation des différents GL

Cycle de formation à destination des cadres intermédiaires

4. Démocratie interne

Sur le principe de la transparence et dans le respect des dispositions de la CNIL, mise en place d'un groupe de travail de réflexion (en lien avec la question 8 des assises).

5. Maison de l'écologie

Constitution d'un groupe de travail pour déterminer les modalités, faire des études de marché (CPR février?)

4. Désignation des membres des groupes de travail

Faute de candidatures assez nombreuses, proposition de ne pas désigner de membres de la CRPRC lors de ce CPR et de relancer les candidatures.

Pour : Unanimité - **Adopté**

Désignation des premiers membres du groupe de travail « campagnes et actions »

Hanna Clairière est validée par le CPR, un appel à candidature sera relancé.

Vote pour désigner le collège féminin du comité des Assises de la solidarité et de l'écologie

Candidates : France BERNICHI, Lea VASA, Malika Errajafiallah,

Pour : Unanimité - **Adopté**

Vote pour désigner le collège masculin du comité des Assises de la solidarité et de l'écologie

Sont élus : Gérôme GULLI ; David SAUVEGNARGUES ; Pierre JOURDAN ; François DUBREUIL

5. Point financier

Présentation par Jean-Luc Dumesnil, avant un débat d'orientation budgétaire, des premières informations financières de 2017.

Année	2015	2016	2017
Recettes	875 K€	661 K€	530 K€
Dépenses	1012 K€	772 K€	725 ¹ K€
Déficit	- 137 K€	- 111 K€	- 195 ² K€

Les recettes ont baissé depuis 2015. Nous enregistrons un déficit chronique.

Répartition recettes :

- cotisations adhésions jusqu'en 2017 : 31 € national ; le reste réparti en 50% région et 50% coordinations départementales ;
- cotisations adhésions à partir de 2018 : 50% pour le national ; le reste à répartir entre la région et les coordinations départementales ;
- cotisations des élu-es jusqu'en 2017 : élu-es locaux 85% pour les coordinations départementales et 15% pour la région ; élu-es régions 100% pour la région ;
- cotisations des élu-es à partir de 2018 : à définir dans le futur budget.

Plutôt bons résultats municipales en 2014 (75, 93, 94 => élu-es indemnisé-es). Beaucoup moins d'élu-es aux régionales de 2015. Des départs regrettables (rares sont celles et ceux qui continuent à cotiser après avoir quitté EELV). Quelques élu-es locaux ont de lourdes dettes => nécessité pour les coordinations départementales de suivre leurs élu-es...

Financement public 2017 versé en 2018 : 40 K€ (*environ*)

¹ Estimation

² Dont 173K€ de soutien législatives (moins de 5%) - Estimations

Répartition des dépenses 2017¹ :

- Fonctionnement régional : 380 K€
- Fonctionnement des coordinations départementales : 172 K€ (dont 130 K€ pour Paris)
- Législatives (moins de 5%) : 173 K€

Dont :

Masse salariale : 240 K€ (dont 40 K€ pour Paris)

Loyer Montreuil : 33 K€

Loyer Paris Rébeval : 22 K€

6. Consultation électronique pour mise en conformité des statuts régionaux avec les statuts nationaux

Afin de permettre au CPR de fixer librement le nombre de personnes composant son bureau, comme le prévoit le règlement intérieur national, il est proposé de modifier les statuts régionaux d'EELV-IdF afin de supprimer la limite maximale de 10 membres au BER qui y est inscrite. Pour cela, une consultation de l'ensemble des adhérent.es est nécessaire. Il est proposé de procéder par voie électronique.

Pour : unanimité - **Adopté**

7. Choix du nombre de membres du BER

Il est proposé de fixer le nombre de membres du BER à 14.

Blanc : 2 ; Contre : 6 ; Pour : Beaucoup

Adopté

8. Vote des nouveaux membres du BER

Un scénario unique est proposé à 14 : **Léa Balage** et **David Jutier** (co-Secrétaires) ; **Aminata Niakaté** (adhésions, accueil et formation, maison de l'écologie) ; **Rodéric Aarse** (adhésions, accueil et formation, maison de l'écologie) ; **Sophie Nicklaus** (communication, porte parole, responsable du respect des dispositions CNIL) ; **Patrick Chaimovitch** (élections, relations aux élu.e.s) ; **Frédérique Denis** (élections, relations aux élu.e.s, groupes locaux et mouvements sociaux) ; **Jean-luc Dumesnil** (trésorerie et Ressources Humaines) ; **Juliette Sniter** (communication, prospective) ; **Florentin Letissier** (porte parole, commissions thématiques, prospective) ; **Marie Cecile Ruiz** (boycott citoyen, lien avec les mouvements sociaux) ; **Romain Zavalone** (responsable campagne-action) ; Francine Guillaume (délégation à définir) ; **Abdalla Benbetka** (adhésions, réforme de la démocratie interne) ;

Blanc : 7

Pour : Beaucoup

Adopté

Le prochain CPR aura lieu le Mardi 13 février 2018 de 19h à 21h

Mairie du 2^{ème} arrondissement

8 rue de la Banque – 75002 Paris

Notes rédigées par Anne Gauthier